



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALLIER

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°03-2017-046

PUBLIÉ LE 23 JUIN 2017

Sommaire

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances Publiques de l'Allier

03-2017-06-22-004 - Décision DDFIP n°1586/2017 du 22 juin 2017 portant délégations de signature générales et spéciales (10 pages)

Page 3

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de l'Allier

03-2017-06-22-001 - Arrêté n°1587/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires (3 pages)

Page 14

03-2017-06-22-002 - Arrêté n°1588/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires pour l'ordonnancement secondaire (2 pages)

Page 18

03_DDFIP_Direction Départementale des Finances
Publiques de l'Allier

03-2017-06-22-004

Décision DDFIP n°1586/2017 du 22 juin 2017 portant
délégations de signature générales et spéciales

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES

PUBLIQUES DE L'ALLIER

9, avenue Victor Hugo

BP 81609

03016 MOULINS cedex

TELEPHONE : 04.70.35.12.35

MEL : ddvip03@dgfip.finances.gouv.fr

**Décision DDFIP n°1586/2017 du 22 juin 2017
portant délégations de signature générales et spéciales**

L'Administrateur général des Finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques de l'Allier

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 11 avril 2011 portant création de la direction départementale des finances publiques de l'Allier ;

Vu le décret du 22 décembre 2016 portant nomination de M. Philippe BAUDIER, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de l'Allier ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 26 décembre 2016 fixant au 2 mai 2017 la date d'installation de M. Philippe BAUDIER dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de l'Allier;

Vu la décision n°1157bis/2017 portant délégations de signature générales et spéciales en date du 2 mai 2017.

Décide :

Article 1- Sont exclus du champ des présentes délégations les actes qui relèvent de ma seule compétence :

- la mise en débet des comptes directs du Trésor et des régisseurs du secteur public local ;
- toute décision sur les dossiers en décharge de responsabilité et en remise gracieuse présentés par ces derniers ;
- l'autorisation de recouvrement contentieux par voie de vente mobilière et immobilière ;
- l'assignation en redressement judiciaire ou liquidation judiciaire d'une personne physique ou morale ;
- l'assignation en justice des dirigeants de société ;
- la signature du compte de gestion ;
- le sursis de versement et le refus de sursis de versement ;
- l'engagement des poursuites pénales pour infractions fiscales.

Article 2- De même, sont exclus du champ d'application de ces délégations les actes et décisions relevant des domaines suivants qui font l'objet de délégations particulières :

- la fonction d'ordonnateur secondaire (engagement – liquidation – certification du service fait – exécution du BOP DDFiP 03) ;
- la gestion des personnels ;
- l'envoi des états de notification des taux d'imposition des taxes directes locales ;
- l'homologation des rôles ;
- le contentieux et le gracieux en matière fiscale ;
- le domaine ;
- la fonction de préposé de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Article 3- Délégation générale de signature est donnée à :

- M. François BARRAS, administrateur des finances publiques, directeur adjoint ;
- M. Philippe GUECTIER, administrateur des finances publiques adjoint, directeur du pôle pilotage et ressources ;
- M. Guillaume JOURDAS, administrateur des finances publiques adjoint, directeur du pôle gestion fiscale ;
- Mme Marie-Jeanne GUILLERAUT-COLAS, administratrice des finances publiques adjointe, responsable départementale risques et audit ;

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, effectuer des déclarations de créances et agir en justice dans la limite des exclusions évoquées aux articles 1 et 2.

Sont exclus du champ de la présente délégation tous les actes afférents à l'exercice des missions exclusivement dévolues aux comptables publics par l'article 18 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012.

Article 4- Délégation générale est donnée à :

- Mme Nathalie LAMUGNIERE, administratrice des finances publiques adjointe, directrice du pôle gestion publique ;

à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, effectuer des déclarations de créances et agir en justice dans la limite des exclusions évoquées aux articles 1 et 2.

Article 5 - Délégations spéciales de signature sont données à :

POLE PILOTAGE ET RESSOURCES	
<ul style="list-style-type: none"> • M. Claude VILLARD, inspecteur principal des finances publiques, adjoint au directeur du pôle pilotage et ressources, responsable de la division stratégie, contrôle de gestion, qualité de service / budget-immobilier-logistique • Mme Céline POTERON, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjointe au directeur du pôle pilotage et ressources, responsable de la division gestion des ressources humaines et formation professionnelle 	reçoivent délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature
<u>Division Gestion des ressources humaines et Formation professionnelle</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Catherine PRISSETTE, inspectrice des finances publiques, Chef du service ressources humaines 	reçoit délégation pour signer toutes les affaires relevant de sa mission
<u>Division Stratégie, contrôle de gestion, qualité de service – Budget, immobilier, logistique</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Sandrine MENAGE, inspectrice des finances publiques, Responsable de la cellule études – structures – emplois – contrôle de gestion et qualité de service – TOPAD – Moyens de renfort 	reçoit délégation pour signer toutes les affaires relevant de sa mission
<ul style="list-style-type: none"> • M. David LAMUGNIERE, inspecteur des finances publiques, Chef du service budget, immobilier, logistique 	reçoit délégation pour signer toutes les affaires relevant de sa mission
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Nathalie MEJASSOL, contrôleur principale des finances publiques, Assistante de prévention / responsable sécurité / correspondante handicap locale 	reçoit délégation pour signer toutes les affaires relevant de sa mission

POLE GESTION FISCALE	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Geneviève GARNIER, inspectrice principale des finances publiques, adjointe au directeur du pôle gestion fiscale, responsable de la division contrôle fiscal – affaires juridiques – conciliateur • Mme Sandrine CHALAYE-LEVY, inspectrice principale des finances publiques, adjointe au directeur du pôle gestion fiscale, responsable de la division gestion des missions fiscales et foncières • M. Eric BONITHON, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjoint au directeur du pôle gestion fiscale, responsable de la division gestion des missions fiscales et foncières 	<p>reçoivent délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature</p>
<u>Division Gestion des missions fiscales et foncières</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Jacqueline COGNET, inspectrice des finances publiques • Mme Virginie IGIER, inspectrice des finances publiques • M. Thomas AUDOLY, inspecteur des finances publiques • M. Eric MARGOLLE, inspecteur des finances publiques <p>Cellule d'aide au recouvrement forcé</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Didier DE SEVERAC, inspecteur des finances publiques • Mme Karine STROBEL, inspectrice des finances publiques <p>Service fiscalité personnelle et patrimoniale – Missions foncières</p>	<p>reçoivent délégation pour signer toutes les affaires relevant de leur mission</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Laurence TAUVERON, inspectrice des finances publiques, chargée des poursuites • M. Patrick MATHIEU, inspecteur des finances publiques, chargé des poursuites 	<p>reçoivent délégation pour signer toutes les affaires relevant de leur mission</p>

<u>Division Contrôle fiscal, affaires juridiques et conciliateur</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Nathalie GAUMY, inspectrice des finances publiques, Chef du service contrôle fiscal • M. André FOURNET-FAYAS, inspecteur des finances publiques 	<p>En cas d'empêchement ou d'absence de Mme Geneviève GARNIER, reçoivent la même délégation pour toutes les affaires relevant de leur mission au sein de la division</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Valérie CHANUDET, inspectrice des finances publiques • M. Patrick DUFOUR, inspecteur des finances publiques • Mme Karine IZANS-MASSON, inspectrice des finances publiques • Mme Annick VILLARD, inspectrice des finances publiques 	<p>reçoivent délégation pour signer toutes les affaires relevant de leur mission</p>

POLE GESTION PUBLIQUE

- **M. Eric MONDUC**, inspecteur divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjoint à la directrice du pôle gestion publique, chargé du portefeuille Produits locaux – Régies – Etablissements publics de santé de la division gestion publique locale
- **Mme Cécile FROMION**, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjointe à la directrice du pôle gestion publique, chargée du portefeuille Qualité comptable et expertise fiscale et financière de la division gestion publique locale
- **Mme Edwige NEDELEC**, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, adjointe à la directrice du pôle gestion publique, chargée du portefeuille Dématérialisation et moyens de paiement de la division gestion publique locale
- **M. Jean-Luc BOYER**, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, adjoint à la directrice du pôle gestion publique, responsable de la division gestion publique Etat

reçoivent délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur division, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature

Division Gestion publique Locale

- **M. Christian BOGROS**, inspecteur des finances publiques, chargé de la cellule Gestion des collectivités et établissements publics locaux, performance comptable et soutien juridique, correspondant dématérialisation et inventaire
- **Mme Emmanuelle LAMADON**, inspectrice des finances publiques, chargée de mission, missions d'expertise et d'analyses financières et fiscales
- **Mme Julie AUDOLY**, inspectrice des finances publiques, chargée de mission dématérialisation en charge du contrôle budgétaire et du suivi des produits locaux et des régies
- **Mme Delphine ROUILLARD**, inspectrice des finances publiques, chargée du service de la fiscalité directe locale et des analyses fiscales
- **M. Alexis BLANCHON**, inspecteur des finances publiques, chargé de l'action économique et chargé de missions d'expertise et d'analyse financières et fiscales

reçoivent délégation pour signer tous accusés de réception, courriers et documents courants, attestations et déclarations relatifs aux attributions de leurs missions

En cas d'empêchement de Mme Cécile FROMION, M. Christian BOGROS reçoit délégation de signature pour signer les comptes de gestion sur chiffres des collectivités et établissements publics locaux ainsi que les états annexes.

<ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Hélène MAGNET, inspectrice des finances publiques, chargée du service Moyens de paiement et dépôts de fonds au trésor, chargé de clientèle Caisse des dépôts et consignations 	<p>Pour les activités liées à la Caisse des dépôts et consignations, cette délégation s'exerce, sous réserve des dispositions et restrictions fixées par la délégation particulière de M. Philippe BAUDIER dans le cadre de ses fonctions de préposé de la Caisse des dépôts et consignations.</p>
<p><u>Division Gestion publique Etat</u></p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Frédérique MARCINIAK, inspectrice des finances publiques, Chef du service comptabilité de la dépense et des recettes de l'Etat, des amendes et produits divers 	<p>reçoit délégation pour signer tous accusés de réception, courriers et documents courants, attestations et déclarations relatifs aux attributions de ses missions. Elle reçoit en outre délégation expresse à l'effet de signer les chèques sur le Trésor.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe BERTRAND, inspecteur des finances publiques, • Mme Colette RIBOULET, inspectrice des finances publiques 	<p>reçoivent délégation pour signer tous accusés de réception, courriers et documents courants, attestations et déclarations relatifs aux attributions de leur mission.</p>

MISSIONS RATTACHEES	
Mission départementale Risques et Audit	
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Marie-Jeanne GUILLERAUT-COLAS, administratrice des finances publiques adjointe, responsable départemental Risques et Audit 	reçoit délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de sa mission.
<ul style="list-style-type: none"> • Mme Audrey COUTIERE-LAMBERT, inspectrice des finances publiques, responsable de la cellule qualité comptable (CQC) 	reçoit délégation pour signer tous accusés de réception, documents courants, attestations et déclarations relatifs à la CQC
<ul style="list-style-type: none"> • M. Nicolas RAY, inspecteur principal des finances publiques • Mme Anne PETREAU, inspectrice principale des finances publiques 	<p>reçoivent délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission d'audit, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature.</p> <p>Y compris concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en œuvre du processus d'audit. Cette délégation concerne notamment les actes suivants : signature des rapports d'audit, des lettres d'envoi des rapports, des relances en cas d'absence de réponse des audités ; - la signature des procès-verbaux de remise de service en cas de changement de comptables non centralisateurs, d'agents comptables et de régisseurs.
Mission politique immobilière de l'Etat	
<ul style="list-style-type: none"> • M. Jean-Luc BOYER, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, responsable de la mission de pilotage de la politique immobilière de l'Etat 	reçoit délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de sa mission.
Cellule Communication-Coordination	
<ul style="list-style-type: none"> • M. Philippe GUECTIER, administrateur des finances publiques adjoint, responsable de la cellule communication-coordination 	reçoit délégation spéciale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de sa mission.

Article 6 – La présente décision prend effet le 1^{er} juillet 2017.
Elle annule les décisions prises antérieurement. Elle sera publiée au Recueil des actes administratifs du département de l'Allier.

Fait à Moulins, le 22 juin 2017

L'administrateur général des Finances publiques,
Directeur départemental des Finances publiques de l'Allier

Signé

Philippe BAUDIER

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-06-22-001

Arrêté n°1587/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation
de signature du directeur
départemental des territoires

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté n°1587/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires

ARTICLE 1

En cas d'absence ou d'empêchement, M. Sébastien FERRA, directeur départemental des territoires de l'Allier, donne subdélégation de signature des délégations qui lui sont conférées par la section 1 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier.

ARTICLE 2

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux chefs de service et à leurs adjoints désignés dans le cadre de leurs attributions respectives.

Prénom NOM	Fonctions	Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)
Florence DUFOUR	Chef du Secrétariat des Affaires Générales	I A4 à I A14, I A17 I B2 I C1 – I C2
Nicolas SALVATORI jusqu'au 31 juillet 2017 Dominique DARNET à compter du 1 ^{er} septembre 2017	Adjoint au chef du Secrétariat des Affaires Générales	I A7 à I A13, I A17 I B2 I C1 – I C2
Delphine PICARD	Chef du service économie agricole et développement rural	I A7 XVII à XXIII
Virginie CHAMPOMIER	Adjointe au chef du service économie agricole et développement rural	I A7 XVII à XXIII
Francis PRUVOT	Chef du service environnement	I A7 III A1 à III A3 – III C 1 IX à XVI
Géraldine CHARLAT-SPONY jusqu'au 31 août 2017 Didier MATHIEU à compter du 1 ^{er} septembre 2017	Adjoint(e) au chef du service environnement	I A7 III A1 à III A3 – III C 1 IX à XVI
Lionel BENCHETRIT	Chef du service aménagement et urbanisme durable des territoires	I A7 II B1 - II B3 - II B4 - II C V - VII

Prénom NOM	Fonctions	Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)
Sandrine MASQUELET	Adjointe au chef du service aménagement et urbanisme durable des territoires	I A7 II B1 - II B3 - II B4 - II C V - VII
Norbert COFFY	Chef du service logement construction durable	I A7 IV
Dominique BOFFETY	Adjoint au chef du service logement construction durable	I A7 IV
Jean-Claude CHAMPOMIER	Chef du service mission transversale observatoire des territoires	I A7 VIII
Martine METENIER	Adjointe au chef du service mission transversale observatoire des territoires	I A7 VIII

ARTICLE 3

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux chefs de bureau et responsables suivant la liste et les domaines indiqués ci-après :

Prénom NOM	Fonctions	Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)
Agnès LURAUULT	Chef du bureau ADS	V
Laurence MAGNIER	Responsable du centre instructeur ADS	V
Éliane GARNON	Responsable du centre fiscalité	V
Ophélie GUYARD	Chef du bureau transports et déplacements	II B3 - II B4

ARTICLE 4

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux adjoints ou assimilés désignés suivant la liste et les domaines indiqués ci-après :

Prénom NOM	Fonctions	Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)
Brigitte THEALLIER	Adjointe à la responsable du centre instructeur ADS	V A1, V B1, V B2, V B3

ARTICLE 5

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature aux agents chargés de l'instruction en urbanisme suivant la liste et les domaines indiqués ci-dessous :

Prénom NOM	Fonctions	Références des subdélégations (chapitres, paragraphes, articles)
Maryline BERNARD	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Anne JULIEN	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Gilles CELLIER	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Céline CHAUBRON jusqu'au 31 août 2017	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Céline BORDAS	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Nathalie GESLIN	Instructeur ADS	V A1 – V B1
Jean TABONE	Instructeur ADS	V A1 – V B1

ARTICLE 6

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°878/2017 du 28 mars 2017. Il est complété par un arrêté de subdélégation de signature relatif à l'ordonnancement secondaire.

ARTICLE 7

Le chef du secrétariat des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté de subdélégation qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 22 juin 2017

Le directeur départemental des territoires

Signé

Sébastien FERRA

03_DDT_Direction Départementale des Territoires de
l'Allier

03-2017-06-22-002

Arrêté n°1588/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation
de signature du directeur
départemental des territoires pour l'ordonnancement
secondaire

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Extrait de l'arrêté n°1588/2017 du 22 juin 2017 portant subdélégation de signature du directeur départemental des territoires pour l'ordonnancement secondaire

ARTICLE 1

Le directeur départemental des territoires donne subdélégation de signature à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier, et à Mme Florence DUFOUR, chef du secrétariat des affaires générales, à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice d'ordonnateur secondaire délégué selon l'ensemble des dispositions prévues à la section 2 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé et par l'arrêté de délégation relatif à l'ordonnancement des dépenses des BOP 113 et 181 susvisé.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence DUFOUR, subdélégation est donnée à M. Nicolas SALVATORI, adjoint au chef du secrétariat des affaires générales, jusqu'au 31 juillet 2017 puis à M. Dominique DARNET à compter du 1^{er} septembre 2017.

ARTICLE 2

Subdélégation de signature est donnée aux chefs de service suivants, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- les propositions d'engagements comptables et les pièces justificatives qui les accompagnent ;
- les engagements juridiques matérialisés par des bons ou lettres de commande ;
- les constatations de service fait ;
- les pièces d'établissement des recettes de toute nature.

Prénom NOM	Service
Delphine PICARD	Chef du service économie agricole et développement rural
Lionel BENCHETRIT	Chef du service aménagement et urbanisme durables des territoires
Norbert COFFY	Chef du service logement et construction durable
Francis PRUVOT	Chef du service environnement
Jean-Claude CHAMPOMIER	Chef du service mission transversale observatoire des territoires

En cas d'absence ou d'empêchement des chefs de service mentionnés ci-dessus, subdélégation est donnée à leurs adjoints suivants.

Prénom NOM	Service
Virginie CHAMPOMIER	Adjointe au chef du service économie agricole et développement rural
Sandrine MASQUELET	Adjointe au chef du service aménagement et urbanisme durables des territoires
Dominique BOFFETY	Adjoint au chef du service logement et construction durable
Géraldine CHARLAT-SPONY jusqu'au 31 août 2017 Didier MATHIEU à compter du 1 ^{er} septembre 2017	Adjoint(e) au chef du service environnement

Prénom NOM	Service
Martine METENIER	Adjointe au chef du service mission transversale observatoire des territoires

ARTICLE 3

Subdélégation de signature est donnée à :

- Mme Ophélie GUYARD , chef du bureau transports et déplacements, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les constatations de service fait, les engagements juridiques matérialisés par les bons de commande dans la limite de 1 000 € par opération.

- M. Michaël DELCROIX, chef du bureau des finances, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les engagements juridiques, les constatations de service fait, les demandes de paiement et propositions de recettes pour l'ensemble des programmes figurant dans la délégation de signature d'ordonnancement secondaire, à l'attention du centre de prestations comptables mutualisées de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de 30 000 € par opération.

- Mme Michèle DUFFAULT, chef du bureau de la logistique, à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions et compétences, les engagements juridiques, les constatations de service fait, les demandes de paiement et propositions de recettes pour l'ensemble des programmes figurant dans la délégation de signature d'ordonnancement secondaire, à l'attention du centre de prestations comptables mutualisées de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, dans la limite de 30 000 € par opération.

ARTICLE 4

Pour les marchés publics de l'État et les actes dévolus au représentant du pouvoir adjudicateur par le code des marchés publics selon les dispositions de la section 3 de l'arrêté de délégation générale de signature susvisé, subdélégation de signature est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental des territoires à M. Fabrice PAYA, directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier, et à Mme Florence DUFOUR, chef du secrétariat des affaires générales.

ARTICLE 5

La signature des agents habilités, en vertu des articles ci-dessus, sera accréditée auprès des comptables assignataires des opérations de recettes et dépenses.

ARTICLE 6

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté n°879/2016 du 28 mars 2017.

ARTICLE 7

Le chef du secrétariat des affaires générales est chargé de l'exécution du présent arrêté de subdélégation qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier.

Fait à Yzeure, le 22 juin 2017

Le directeur départemental des territoires

Signé

Sébastien FERRA